

## RÉSUMÉ EN FRANÇAIS DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL

DU 10 JANVIER 2022 À 08.30 HEURES

### En séance ouverte :

#### **01. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Frank COLABIANCHI, bourgmestre demande d'ajouter deux points à l'ordre du jour, à savoir le point 07. « Personnel communal : création d'un poste d'employé communal groupe d'indemnité A2 » et 08. « Personnel communal : conversion d'un poste de fonctionnaire communal groupe de traitement B1 en poste d'employé communal groupe d'indemnité A2 ». L'approbation du budget rectifié 2021 et du budget 2022 portera le point numéro 09.

Les propositions en question sont adoptées à l'unanimité des voix.

Le conseil communal approuve l'ordre du jour modifié avec l'unanimité des voix.

#### **02. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE**

Tout d'abord, M. Frank COLABIANCHI, bourgmestre, présente aux membres du conseil communal ses meilleurs vœux pour l'année 2022, pour leur soumettre par la suite les informations suivantes :

- De nombreuses personnes ont remercié la commune pour le petit cadeau de Noël qui a été distribué à chaque ménage à la fin de l'année 2021
- 65 personnes se sont inscrites sur la liste de la commune de Bertrange pour l'organisation d'un référendum sur la proposition de révision du chapitre VI. de la Constitution
- La prochaine séance de la Commission Projets Communaux est fixée au 7 février 2022
- Les prochaines séances du Conseil communal sont fixées au 04.03.2022, 01.04.2022, 06.05.2022, 10.06.2022, 11.07.2022, toujours à 8h30
- La population actuelle compte 8517 habitants
- L'encaisse communale s'élève à quelques 30 millions d'euros

#### **03. CONVENTION CONCERNANT L'INTERVENTION TEMPORAIRE DE CHARGES DE COURS DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL DANS LE CADRE DES PROJETS PÉDAGOGIQUES ENTRE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET L'ENSEIGNEMENT MUSICAL : APPROBATION**

Le conseil communal approuve avec toutes les voix la convention concernant l'intervention temporaire de chargés de cours de l'enseignement musical dans le cadre des projets pédagogiques entre l'enseignement fondamental et l'enseignement musical, conclue entre le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, l'école de musique « Regional Museksschoul Westen », représentée par le collègue échevinal de Bertrange et l'a.s.b.l. UGDA, ainsi qu'avec les communes de Mamer et de Habscht.

#### **04. CONVENTION DE LOCATION D'UN CHALET DE CHASSE : APPROBATION**

Le conseil communal approuve avec toutes les voix la convention conclue entre la Commune de Bertrange et une personne privée, au sujet de la location d'un chalet de chasse au lieu-dit « In der Heed » à Bertrange, et ceci au prix de 50 € par an.

**05. DEVIS RELATIF A LA MISE EN CONFORMITÉ DE LA SALLE DES FETES DU CENTRE ATERT : APPROBATION**

Le conseil communal approuve avec toutes les voix le devis relatif au projet de mise en conformité du désenfumage et de l'évacuation, établi par le bureau d'architecture & urbanisme 21 – Yvore Schiltz et Associés, dont la dépense est estimée à 854.250 € htva, soit 999.484,20 € ttc, arrondie à 1.000.000 €, ttc 17 % et honoraires inclus.

**06. CONFIRMATION D'UN REGLEMENT DE CIRCULATION D'URGENCE**

Le conseil communal décide à l'unanimité de confirmer une modification temporaire du règlement de circulation de la commune de Bertrange dans la rue de Mamer.

**07. PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE D'EMPLOYE COMMUNAL GROUPE D'INDEMNITE A2**

Le conseil communal décide de créer à partir du 01.04.2022 un poste d'employé communal (m/f/x) groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif, auprès du secrétariat de la commune de Bertrange avec un degré d'occupation de 100 %, pour renforcer le service de communication et des relations publiques.

**08. PERSONNEL COMMUNAL : CONVERSION D'UN POSTE DE FONCTIONNAIRE COMMUNAL GROUPE DE TRAITEMENT B1 EN POSTE D'EMPLOYE COMMUNAL GROUPE D'INDEMNITE A2**

Le conseil communal décide avec toutes les voix de convertir le poste de fonctionnaire communal groupe de traitement B1, sous-groupe administratif en poste d'employé communal, groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif.

**09. BUDGET RECTIFIE 2021 ET BUDGET 2022 : APPROBATION**

Le conseil communal arrête :

1. avec sept voix contre 3 et trois abstentions le budget rectifié 2021,

RECTIFIE EXERCICE 2021	TABLEAUX RECAPITULATIF	
	SERVICE ORDINAIRE	SERVICE EXTRAORDINAIRE
Total des recettes	50.672.062,90	3.030.233,81
Total des dépenses	41.296.524,69	18.396.284,42
BONI propre à l'exercice	9.375.538,21	
Mali propre à l'exercice		15.366.050,61
BONI compte 2020	31.492.819,33	
MALI compte 2020		
BONI GENERAL	40.868.357,54	
MALI GENERAL		15.366.050,61
TRANSFERT ordinaire / extraordinaire	-15.366.050,61	+15.366.050,61
<b>BONI PRESUME FIN 2021</b>	<b>25.502.306,93</b>	

- 2.- avec sept voix contre trois et trois abstentions le budget de l'exercice 2022,

BUDGET EXERCICE 2022	TABLEAUX RECAPITULATIF	
	SERVICE ORDINAIRE	SERVICE EXTRAORDINAIRE
Total des recettes	52.202.740,57	3.007.587,41
Total des dépenses	45.519.796,62	32.774.733,16
BONI propre à l'exercice	6.682.943,95	
Mali propre à l'exercice		29.767.145,75
BONI présumé fin 2021	25.502.306,93	
MALI présumé fin 2021		
BONI GENERAL	32.185.250,88	
MALI GENERAL		29.767.145,75
TRANSFERT ordinaire / extraordinaire	-29.767.145,75	+29.767.145,75
<b>BONI PRESUME FIN 2022</b>	<b>2.418.105,13</b>	

RECETTES EXTRAORDINAIRES	Rectifié 2021	Budget 2022
Autres taxes d'infrastructures	80 000,00	80 000,00
Indemnité compensatoire à payer par le lotisseur	50 000,00	100 000,00
Reprises sur fonds de réserve Pacte Logement - frais bancaires	50,00	50,00
SEA Campus Gemeng: subside	0,00	0,00
SEA: subside Ministère de l'Education Nationale (pour mémoire)	0,00	0,00
Réserve forestière: Enneschte Bësch	0,00	74 273,71
Participation aux frais d'infrastructures par les ménages	44 691,35	45 808,63
Participation aux frais d'infrastructures par la Commune	98 851,45	101 322,74
Z.I. Bourmicht: part. aux frais par la Commune de Strassen	59 632,12	0,00
Subside - évacuation des eaux de surface rue de Mamer	0,00	30 085,00
Evacuation des eaux pluviales - nouveaux ateliers communaux	0,00	192 836,00
Bassin d'orage "Grouf" - subside	101 599,12	25 000,00
Subside - inspection par caméra réseau de canalisation	50 000,00	50 000,00
Subside - analyse de risques de crues subites	0,00	139 680,00
Participation des riverains aux frais de raccordement à la canalisation des eaux usées	155 000,00	155 000,00
Particip. Par le lotisseur aux frais d'infrastructures: axe eaux pluviales rue des Romains	0,00	200 000,00
Acquisition de terrains Projet Life: subside	0,00	0,00
Pacte climat: subvention étatique	186 345,00	51 000,00

Subvention Ministère du Logement - Rilspert IV	0,00	96 178,00
Remboursement par les ménages des primes de logement, construction et acquisition	7 000,00	7 000,00
Subvention Ministère du Logement	0,00	290 500,00
Lotissement social Rilspert: remboursement des honoraires	40 963,99	0,00
Subside - évacuation des eaux pluviales - shared space	0,00	0,00
Erzelt: remboursement des frais d'infrastructures	0,00	15 210,00
Cité am Wénkel: part. des propriétaires aux frais d'infrastructures	0,00	150 000,00
Parc automobile: vente voitures d'occasion	8 500,00	0,00
Part. des riverains aux frais de raccord. au réseau de distribution d'eau	70 000,00	70 000,00
Cité Am Wénkel: revente de terrains	0,00	200 000,00
Vente de terrain communal sans affectation définie	0,00	0,00
Subvention de l'état dans le cadre du pacte logement	0,00	0,00
Construction d'un hall sportif "bei der Gemeng" - subside	1 300 000,00	790 000,00
Construction d'un hall sportif "bei der Gemeng" - reprises sur fonds de réserve Pacte Logement	153 900,78	143 643,33
Nouvelle école Beim Schlass: subside	623 700,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>3 030 233,81</b>	<b>3 007 587,41</b>
<b>DEPENSES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>Rectifié 2021</b>	<b>Budget 2022</b>
PAG: mises à jour	100 000,00	100 000,00
Schéma directeur triangle Helfent	100 000,00	75 000,00
Réaménagement quartier Bureck et Duerfhaus	1 500 000,00	4 500 000,00
Nouveaux ateliers communaux	1 505 541,64	1 500 000,00
Poste de transformation site "bei der Gemeng"	30 000,00	0,00
Poste de transformation site "Atert"	49 437,79	0,00
Transformation anciens ateliers - rue de la Fontaine (pour mémoire)	0,00	0,00
Réaménagement bâtiment 1 rue de la Fontaine	555 000,00	0,00
Dotation du Fonds de Roulement de l'Office Social	750,00	200,00
SEA Campus Gemeng	270 000,00	5 000 000,00
SEA - acquisition d'un mini-bus	50 000,00	0,00

Maison des Jeunes: accessibilité aux personnes PMR	0,00	200 000,00
Pose de conduites pour le gaz naturel - rue du Kiem	0,00	0,00
BHKW: transformation des installations	100 000,00	2 450 000,00
Solarpark Bartreng - notre participation	0,00	15 000,00
Solarpark Bartreng - apport en capital	0,00	500 000,00
Vélos électriques: installation et mise en place	0,00	350 000,00
Zone Industrielle Bourmicht: réaménagement de la sortie	0,00	0,00
Parcs à conteneurs: aménagement	0,00	0,00
SICA: Investissement par apport en capital	1 724 241,00	1 308 917,00
Mesures d'assainissement au collecteur longeant la Pétrusse	400 000,00	213 070,38
Remplacement canal route de Longwy	0,00	0,00
Assainissement collecteur Aalbach	50 000,00	900 000,00
Evacuation des eaux de surface rue de Mamer	10 000,00	30 000,00
<b>DEPENSES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>Rectifié 2021</b>	<b>Budget 2022</b>
Construction d'un bassin d'orage "Grouf"	25 000,00	50 000,00
Axe eaux pluviales rue de Mamer	5 000,00	5 000,00
Station d'épuration de Beggen: traitement des reflux de déshydratation des boues	0,00	150 000,00
Station d'épuration de Beggen: projet d'extension	500 000,00	500 000,00
Station d'épuration de Beggen: collecteur pour eaux usées	0,00	700 000,00
Inspection par caméra du réseau de canalisation	20 000,00	400 000,00
Analyse de risque des crues subites	0,00	140 000,00
Axe eaux pluviales rue des Romains	10 000,00	30 000,00
Bassin d'orage Intgesbaach	0,00	0,00
Travaux de canalisation eaux mixtes et pluviales - rue de la Pétrusse	100 000,00	630 000,00
Bassin de rétention Helfenterbrück: construction d'une installation de décharge	50 000,00	400 000,00
Bassin d'orage Intgesbaach	20 000,00	30 000,00
SIDERO: investissement par apport en capital	5 212,86	5 263,66
Acquisition de terrains à valeur écologique	0,00	200 000,00
Renaturation du ruisseau "Grouf" - rue de la Forêt	60 000,00	20 000,00
Mesures anti-crues sur la Pétrusse	10 000,00	50 000,00

Mesures anti-crues Aalbaach	10 000,00	50 000,00
Lotissement "Rilspert"- phase IV	200 000,00	50 000,00
Primes d'acquisition et de construction de logement aux ménages	9 000,00	9 000,00
Aménagement d'un terrain beach volleyball-soccer-handball au Parc Helfent	0,00	81 897,29
Extension du réseau de pistes cyclables	300 000,00	570 938,67
Réaménagement croisement rue de la Forêt/route de Longwy	0,00	18 000,00
Réaménagement rue de Leudelange	1 000 000,00	774 630,59
Réaménagement de la rue Atert	0,00	12 000,00
Réaménagement rue de la Fontaine (accès rue de Luxembourg)	150 000,00	1 750 000,00
Pont piétonnier et chemin piétonnier le long de la Pétrusse	192 066,28	0,00
Réaménagement au niveau du PN80 - liaison à mobilité douce	20 000,00	175 000,00
<b>DEPENSES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>Rectifié 2021</b>	<b>Budget 2022</b>
Projet Pourpelt	186 911,82	0,00
Ateliers: acquisition parc automobile	129 000,00	156 000,00
Ateliers: remplacement camionnettes	107 000,00	47 000,00
Matériel industriel et technique pour l'atelier communal	0,00	65 290,00
Acquisition de terrain	1 100 000,00	3 000 000,00
Acquisition d'immeubles	0,00	1 000 000,00
Dotation au fonds de réserve pacte logement	0,00	0,00
Les Parcs du Troisième Âge - Les Résidences du Domaine Schwall-synergies	100 000,00	600 000,00
Restaurant Lentze Parc: rénovation	0,00	0,00
Construction d'un nouveau hall sportif "bei der Gemeng"	6 500 000,00	867 525,57
Centre Atert: assainissement de la salle des sports	150 000,00	2 000 000,00
Centre Atert: Transformation salle des fêtes	892 123,03	1 000 000,00
Ecole Beim Schlass: construction d'une nouvelle école	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>18 396 284,42</b>	<b>32 774 733,16</b>